

Administration de la peine

Titulaire

Philippe MARY (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

CRIM-C522

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours se divise en 2 parties:

1. La prison: être directeur de prison ; diagnostic d'une prison; l'ordre et la sécurité; surveillance et contrôle des détentions;
2. Sanctions dans la communauté: l'injonction formative ; aux origines de la médiation ; innovation pénale et critique de la critique.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'étudiant pourra connaître plus en profondeur les modalités d'administration de la peine à travers diverses thématiques représentatives de cette administration.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est ex cathedra, mais l'interaction avec les étudiants y est encouragée dans la mesure du possible.

Contribution au profil d'enseignement

Le cours approfondit les cours de pénologie. Bien qu'indépendant, il constitue un complément utile au cours de politiques et pratique de la peine, spécialement pour les étudiants désireux de s'orienter dans ce champ professionnel.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Bibliographie *ad hoc* fournie au cours.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale et Travail personnel

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2